

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Dossier suivi par :  
Martine Chéron (Rouen)  
Tél : 02 35 52 49 75  
Mèl : [martine.cheron@insee.fr](mailto:martine.cheron@insee.fr)

Philippe Lemarchand (Caen)  
Tél : 02 31 15 11 14  
Mèl : [philippelemarchand@insee.fr](mailto:philippelemarchand@insee.fr)

Rouen, le 26 janvier 2017

## **36 000 emplois salariés dans la filière énergie normande**

Avec la présence de plusieurs raffineries et centrales nucléaires sur son territoire ainsi que des conditions favorables au développement d'énergies émergentes comme l'éolien en mer, la filière énergie occupe une place relativement importante dans l'économie normande. Elle rassemble 36 000 emplois, soit 3 % des emplois salariés du secteur privé de la région. Filière principalement industrielle, les activités de production d'énergie rassemblent près de 10 000 emplois. Le noyau de la filière place la Normandie au 1<sup>er</sup> rang des régions métropolitaines pour son poids dans l'emploi salarié privé. Ce noyau, qui a mieux résisté à la crise que le reste de l'industrie, est aussi pourvoyeur de richesse. Il participe à hauteur de 6 % à la richesse dégagée par le secteur privé normand.

Le niveau de qualification requis pour exercer un métier au sein de la filière énergie est élevé, quel que soit le poste occupé. Les fonctions d'encadrement sont aussi plus présentes que dans l'industrie. Les techniciens et les agents de maîtrise sont les plus nombreux dans la filière et les ouvriers le plus souvent qualifiés. Ainsi 42 % des salariés de la filière sont diplômés de l'enseignement supérieur contre seulement 25 % dans l'industrie. Ce haut niveau de qualification exigé dès l'entrée dans la filière favorise moins l'ascension professionnelle des moins diplômés.

Taux d'encadrement fort et niveau de qualification élevé dans la filière conduisent à de meilleures rémunérations qu'ailleurs, quel que soit l'âge ou le poste. Le salaire médian y est ainsi supérieur de plus de 15 % à celui dans l'industrie et de plus de 40 % à celui des salariés du secteur privé normand. La filière ne présente pas d'enjeu de renouvellement de ses salariés. En effet, la part des 55 ans ou plus est faible, et ne dépasse pas 14 % dans les différents métiers.

*Pour la première fois, une étude sur la filière énergie en Normandie est réalisée en partenariat entre la Direccte, la Dreal et l'Insee de Normandie.*

**Insee Analyses Normandie N°22**

Consultez gratuitement cette étude sur le site internet de l'Insee :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=10>